

Académie de Nancy-Metz  
Monsieur Jean-Marc Huart

Rectorat de Nancy-Metz  
2 Rue Philippe de Gueldres  
54000 NANCY

Lyon, le 5 mai 2022

Affaire suivie par :

Nathalie LEDERMAN, IFPEB

[nathalie.lederman@ifpeb.fr](mailto:nathalie.lederman@ifpeb.fr)

06.22.60.40.47

Christelle BONNET, Cerema (CUBE.S)

[christelle.bonnet@cerema.fr](mailto:christelle.bonnet@cerema.fr)

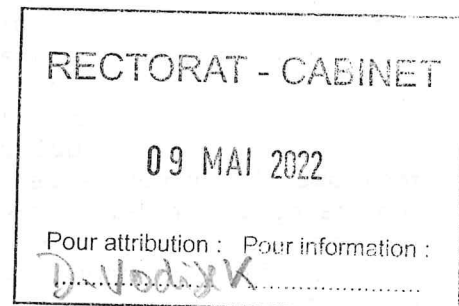
06.67.35.02.45

Véronique RICHALET, Cerema

(CUBE.Écoles)

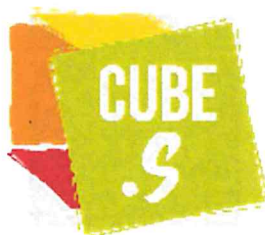
[veronique.richalet@cerema.fr](mailto:veronique.richalet@cerema.fr)

06.99.08.89.59



Objet : Challenges CUBE.S et ACTEE CUBE.Ecoles

Monsieur le Recteur de l'Académie de Nancy-Metz et de la Région académique Grand Est,



Depuis 2019, le **challenge CUBE.S** (Climat, Usage des Bâtiments d'Enseignement Scolaire) fait partie des outils permettant de réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments d'enseignement. Nous souhaitons aujourd'hui vous adresser un bilan et vous proposer de faire la promotion du challenge auprès de vos collègues et lycées pour la prochaine rentrée scolaire de 2022-2023. Si le challenge se poursuit bien au-delà de 2023, **la prochaine édition 2022-2023 sera la dernière bénéficiant d'un financement par les Certificats d'Economies d'Energie**

**(CEE)**. Le challenge, malgré un contexte sanitaire complexe, continue de s'inscrire parmi les **initiatives positives à destination des établissements scolaires**. Ainsi, ce sont déjà plus de **700 collèges et lycées** qui ont fait le pari des économies d'énergie avec CUBE.S.

Porté par l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) et le Cerema, le challenge est soutenu par le ministère de la Transition écologique et il est conduit sous le haut patronage du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Le dispositif d'accompagnement financé par les CEE permet aux départements, régions et établissements scolaires de bénéficier de prestations de formation, d'un accompagnement collectif, d'animations sur site, d'une mise en réseau d'établissements, de matériel et de ressources pédagogiques pour le renforcement de leur action éducative et de sensibilisation. Ces prestations d'assistance représentent jusqu'à 16 000 € H.T. par établissement et sont **intégralement prises en charge, pour la dernière fois, pour toute inscription idéalement avant fin mai 2022**.

Le **prix d'inscription est de 1 000 € H.T. par établissement** (avec un minimum de 5 établissements inscrits), à la charge des collectivités. Il comprend un an de concours et d'accompagnement, ainsi qu'un suivi des consommations énergétiques sur 5 ans.

Ce dispositif a fait ses preuves depuis trois éditions maintenant. Le challenge permet en effet de réaliser des économies d'énergies significatives : **de l'ordre de 10% sur un an sans travaux complémentaires, soit une économie moyenne d'environ 5 600 € pour un collège et d'environ 15 000 € pour un lycée.**

De plus, il permet à toute la communauté scolaire de s'impliquer dans un projet pédagogique concret, toujours dans une approche ludique. Les élèves deviennent acteurs de la gestion de l'énergie dans leur bâtiment scolaire.



Face à un tel succès, une déclinaison de CUBE.S pour les écoles vient d'être lancée : il s'agit **du challenge ACTEE CUBE.Ecoles**. Spécialement adapté au contexte des écoles et aux besoins des municipalités, ce challenge est ouvert aux 200 premières écoles qui s'inscriront. Tout comme CUBE.S, ACTEE CUBE.Ecoles vise à mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire (personnel technique, périscolaire, enseignants, élèves et parents) dans une démarche vertueuse et ludique grâce au mode concours. CUBE.Ecoles apporte un accompagnement à la fois sur les aspects

**techniques** des économies d'énergie et sur les aspects **usages et confort**. Le programme propose également des ateliers au personnel éducatif (enseignants, ATSEM, agents du périscolaire) pour inscrire les économies d'énergie parmi les activités à faire avec les élèves. Il permet aux écoles par grappe de 6 minimum de bénéficier de prestations similaires à celles qui ont pu être offertes aux régions et départements dans le cadre de CUBE.S (cf. ci-dessus). Ces prestations d'accompagnement sont intégralement prises en charge par les CEE. Seul demeure à la charge des collectivités **le prix d'inscription, de 950€ H.T. par école pour les 5 ans** soit un an de concours et d'accompagnement et un suivi durant les 4 ans suivants.

Pour en savoir plus sur les actions de sensibilisation mises en place dans les collèges et lycées, vous pouvez visionner les vidéos des remises de prix CUBE.S des promotions 2019-2020 et 2020-2021 sur le site [www.cube-s.org](http://www.cube-s.org).

Nous vous invitons également à télécharger un cahier de retours d'expérience CUBE.S qui présente des actions concrètes réalisées ces dernières années :

Vous trouverez, en pièces jointes, de courts descriptifs des dispositifs CUBE.S et ACTEE CUBE.Ecoles. Aussi, nous nous tenons à votre disposition pour vous le présenter plus en détail.



*Télécharger le cahier*

En espérant pouvoir compter sur votre aide pour mobiliser les écoles, collèges et lycées de votre secteur et qui, comme vous, ont à cœur de répondre aux enjeux d'aujourd'hui, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

A vous lire,

Cédric Borel,  
Directeur de l'IFPEB

Handwritten signature of Cédric Borel in black ink.

Annabelle Ferry,  
Directrice Technique Territoires  
et Ville du Cerema

Handwritten signature of Annabelle Ferry in black ink.

Laurent ARNAUD,  
Directeur du Département  
Bâtiments Durables  
Direction Technique Territoires et  
Ville du Cerema

Handwritten signature of Laurent ARNAUD in blue ink.

Pièce jointe au courrier IFPEB/Cerema du 05/05/2022

## Le challenge

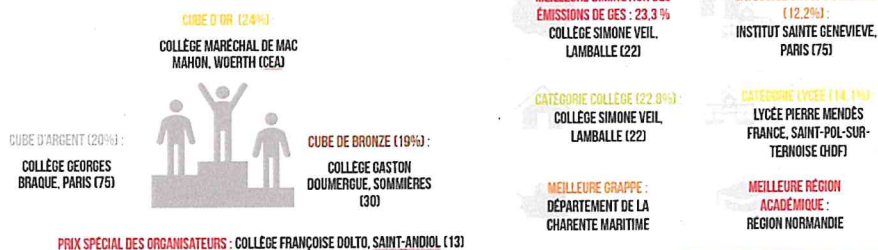
La **transition énergétique** est l'un des enjeux majeurs de la décennie en cours. Les objectifs et le calendrier réglementaires, tout comme le contexte énergétique mondial actuel, nous rappellent l'importance de l'implication de chacun. Atteindre 40% d'économies d'énergie à court ou moyen terme, et au plus tard à l'horizon 2030, peut sembler considérable. Cependant, grâce à une stratégie énergétique globale, il est possible d'y parvenir en réalisant des travaux de rénovation énergétique mais également et dans un premier temps, des actions dites « à faible investissement », telles que le réglage des installations techniques et les actions touchant aux comportements des occupants.

Le challenge CUBE.S peut aider les collectivités et établissements à mobiliser ce **levier « exploitation/usage »**, en un an de concours. En effet, le programme CUBE.S a pour objectif de diminuer la consommation d'énergie des collèges et lycées en organisant un challenge entre les établissements. Il s'agit d'un **projet fédérateur**, ambitieux et ludique **qui permet de rassembler** l'ensemble des parties prenantes : au sein de la collectivité, des collègues et lycées **autour des usages dans le bâti et des réglages techniques**.

CUBE.S offre également aux élèves la possibilité d'être au cœur de la transition énergétique, non seulement au sein de leur établissement, grâce à une implication concrète dans la réalisation d'un événement ou d'un diagnostic par exemple, mais également chez eux : grâce au programme « Ambassadeur », ils deviennent les porte-paroles des bons usages énergétiques. Le challenge peut ainsi contribuer à créer une belle dynamique autour des économies d'énergie mais aussi devenir le socle énergie de l'Education au Développement Durable.

Les établissements déjà engagés dans le challenge ont réalisé **en moyenne 10% d'économie d'énergie en un an**, grâce à la mise en œuvre d'actions à faibles investissements sur l'usage et l'exploitation. Au-delà de ce bilan quantitatif, le challenge permet également de **favoriser les échanges entre les acteurs** (occupants, établissements, collectivités), (re)lancer une dynamique dans les établissements et **contribuer aux démarches E3D**.

### PRIX ECONOMIES D'ÉNERGIE



### PRIX THÉMATIQUES



Lauréats CUBE.S de l'édition 2020-2021

Des webinaires de présentation sont organisés à destination des collectivités, académies et établissements intéressés. Les dates et modalités d'inscription sont sur le site : <https://www.cube-s.org/webinaires-de-presentation/>

Les établissements intéressés peuvent se préinscrire sur le site du challenge, ce qui facilitera la mise en contact avec la collectivité : <https://www.cube-s.org/sinscrire/>  
Vous y trouverez également des informations détaillées sur le challenge.



## Le challenge



Challenge Climat & Usage

CUBE.Ecoles est un nouveau programme, lancé en 2021, financé par le programme de Certificat d'Economie d'Énergie ACTEE. L'objectif est d'inscrire 200 écoles dans un défi national d'économies d'énergie en actionnant les leviers sensibilisation, usages et exploitation des bâtiments.

Organisé par la FNCCR<sup>1</sup>, l'IFPEB<sup>2</sup> et le CEREMA<sup>3</sup> – soutenu par les Ministères de la Transition Ecologique et Solidaire et de l'Éducation Nationale – le programme ACTEE CUBE.Ecoles s'inscrit comme son grand frère CUBE.S dans le Championnat de France du Climat, pour agir dans le sens d'une transition conjuguant compréhension et action, afin de répondre aux défis d'aujourd'hui.

POURQUOI ACTEE CUBE.Ecoles ?

### Une réponse aux besoins des collectivités et des établissements scolaires



## 1. Les objectifs d'ACTEE CUBE.Ecoles

En organisant un challenge entre écoles au niveau national, avec une remise de prix en fonction des économies d'énergie réellement constatées mais aussi des actions réalisées avec et par les élèves, le programme inscrit un projet fédérateur et ludique au sein de l'école, qui embarque tous les acteurs (collectivité, services techniques, enseignants, périscolaire, élèves, parents...)

Le programme d'accompagnement mis en place la première année permet de fédérer toutes les parties prenantes autour de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions destiné à réaliser des économies d'énergie sur 5 ans.

Les objectifs de ACTEE CUBE.Ecoles sont ainsi :

- D'accompagner les services techniques pour l'optimisation des installations techniques des écoles, au service des économies d'énergie et d'un meilleur confort
- D'accompagner le personnel éducatif pour une acculturation des élèves aux questions énergétiques, et une implication dans des actions concrètes visant leur école
- De mobiliser tous les usagers de l'école autour des économies d'énergie
- De faire entrer les collectivités dans le dispositif Eco Energie Tertiaire destiné à réduire de 40% la consommation des bâtiments d'ici à 2030.

## 2. Les outils de déploiement

Les outils fournis dans le cadre de l'accompagnement sont à la fois des outils techniques dédiés à la collectivité afin de réaliser les pré-diagnostic de ses écoles, mais aussi des outils pédagogiques pour éveiller la curiosité des élèves sur le sujet de l'énergie, et plus globalement du développement durable. Il s'agit :

- De kits "Collectivité" composés de matériels techniques : instruments de mesure (caméra thermique, wattmètres, enregistreur de température), guides professionnels d'aide au pré-diagnostic...
- De kits "Elèves" composés d'un guide pour la recherche d'économies d'énergies à faire à la maison, un gobelet rappelant les écogestes du quotidien, un jeu quizz sur le développement durable, un thermomètre.
- De la CUBOTHEQUE : plateforme de ressources techniques et pédagogiques pour les collectivités et les enseignants, dont une boîte à idées d'activités pour les enfants adaptées (et adaptables) aux élèves d'écoles primaires, voire de maternelles : des quizz et des jeux sur l'énergie, des idées de campagne de communication originales, d'œuvres d'art collectives, de moyens de découverte concrète de l'énergie en

<sup>1</sup> Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

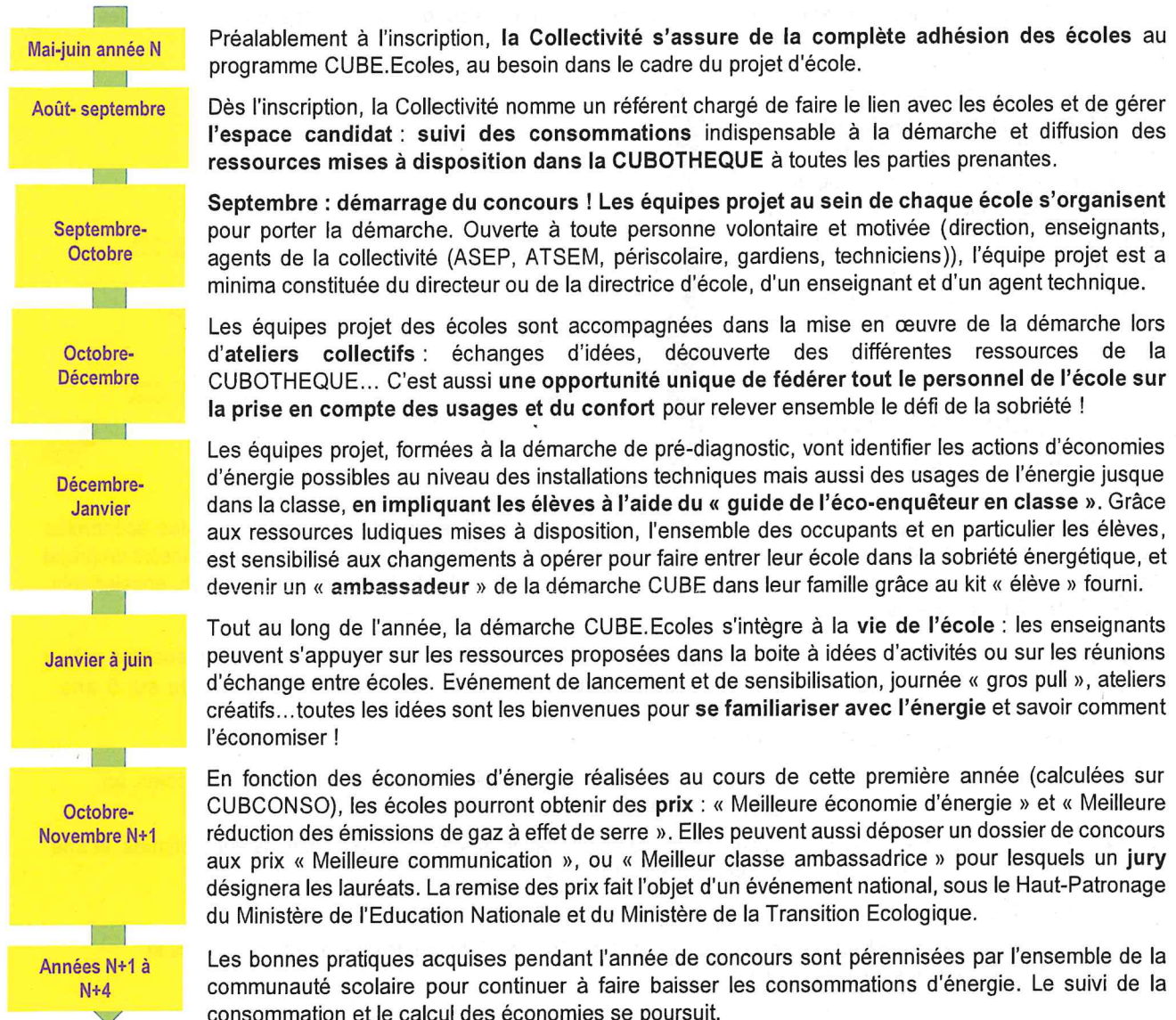
<sup>2</sup> Institut Français pour la Performance du Bâtiment

<sup>3</sup> Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

- manipulant les appareils du kit fourni à la collectivité (caméra infra-rouge, thermomètre, wattmètre).
- Le CUBECONSO : plateforme de saisie et de suivi des données de consommations (sur la base des factures des fournisseurs d'énergies) et de calcul des économies d'énergie mensuelles.

### 3. La méthode mise en œuvre

L'IFPEB et le CEREMA ont développé une méthode adaptée aux écoles, dont voici les grandes étapes sur 5 ans :



### 4. L'inscription à ACTEE CUBE.Ecoles

- Un coût d'inscription 950 €/écoles pour les 5 années du challenge, à la charge par la Collectivité (l'accompagnement est subventionné par le programme de ACTEE2).
- Un minimum de 6 écoles afin de créer l'émulation d'un réseau, au sein d'une même commune, d'un EPCI, d'un syndicat d'énergie ou plusieurs communes dans un périmètre géographique proche.
- Les écoles intéressées peuvent se pré-inscrire sur le site du challenge : <https://www.cube-ecoles.org/sinscrire/> ce qui facilitera la mise en contact avec la collectivité

Plus d'infos sur le concours : <https://www.cube-ecoles.org/> ou @CubeScolaire (sur les réseaux sociaux)